

Création d'emplois

170.000 postes prévus

● Dans ses nouvelles prévisions, le HCP confirme le rebond de la croissance du PIB de l'économie nationale qui se hissera à 4,8% en 2014 contre 2,6% en 2014. Selon le HCP, cette embellie devrait permettre la création de 170.000 postes en 2015.

compte de toutes ces prévisions et sous réserve des ajustements qui peuvent intervenir au cours de l'exécution de la loi de Fi-

nances 2015, mais aussi de l'évolution du contexte international, le PIB devrait s'accroître de 4,8% en 2015 au lieu de 2,6% en 2014. Selon le HCP, cette embellie devrait créer un volume net d'emploi d'environ 170.000 postes en 2014, ce qui va infléchir le taux de chômage national, qui devrait descendre de 9,8% en 2014 à 9,6% en 2014.

PAR A.Y.B

Ahmed Lahlimi, a dévoilé, mardi dernier à Casablanca, les prévisions actualisées des perspectives de croissance pour 2015. L'année s'annonce prometteuse, en raison des prévisions d'une excellente campagne agricole à laquelle se greffent d'autres facteurs favorables. «La campagne agricole pourrait être l'une des meilleures qu'ait connues le Maroc, même s'il faut attendre le mois de juin prochain pour se prononcer définitivement», a laissé entendre Lahlimi. L'excellente pluviométrie enregistrée jusqu'en début d'année va également engendrer un renforcement de la performance de l'activité de l'élevage. Selon le HCP, la demande extérieure adressée au Maroc devrait aussi maintenir sa tendance haussière avec des prévisions de 4,5% cette année contre 4,1% en 2014, consolidant ainsi le bon comportement des

Les investissements devraient s'intensifier permettant d'ouvrir le marché de l'emploi.

activités non agricoles. De même, les hypothèses du HCP anticipent une stabilisation du rythme des transferts des MRE avec un taux de 1,2%, de même que celle des recettes touristiques dont la progression se hissera de 0,2% en 2014 à 1% en 2015, alors qu'il est attendu un rythme d'évolution plus soutenu des IDE de 10% cette année.

Le chômage va baisser

Dans ce contexte, le Haut commissariat qui a intégré les nouvelles dispositions de la loi de Finances 2015 en matière de dépenses d'investissement, de fonctionnement et de compensation, s'attend à une progression de la valeur ajoutée du secteur primaire de 9,3% après un repli de 1,7% en 2014. Les activités non agricoles s'accroîtraient de 4,1% au lieu de 3,4% estimés pour 2014. En tenant